

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FINANCES

COMITE ITIE

Unité de Gestion Administrative Provisoire
B. P : 11063 Yaoundé



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

EITI FOLLOW-UP COMMITTEE

Provisional Administrative
Management Unit

N° ____/MINFI/ITIE/UGAP

Yaoundé, le 21 Juin 2021

COMPTE RENDU DE LA VINGT-QUATRIEME SESSION DU COMITE ITIE TENUE LE 21 JUIN 2021 A L'HOTEL MONT-FEBE

L'AN DEUX MIL VINGT-ET-UN ET LE VINGT-ET-UN DU MOIS DE JUIN

S'est tenue à l'Hôtel Mont-Fébé de Yaoundé, la vingt-quatrième session du Comité ITIE Cameroun. Présidée par le Vice-Président du Comité, le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, Gabriel DODO NDOKE, elle a vu la participation des membres des trois Collèges composant ledit Comité. Les Points focaux des Administrations ont aussi pris part à cette session.

La liste complète de tous les participants est jointe en annexe.

L'ordre du Jour a porté sur les points suivants :

- Suivi de la mise en œuvre des résolutions et recommandations adoptées et formulées par le Comité ;
- Présentation et adoption du Rapport du Groupe ad hoc chargé de la relecture de la version-projet du Rapport ITIE 2018;
- Présentation et adoption du Plan de travail du Comité pour le 2^e semestre de l'année 2021 ;
- Divers.

Le Coordonnateur de l'Unité de Gestion Administrative Provisoire (UGAP), Richard FEGUE EKANI, Représentant de la CONAC au sein du Comité et désigné par le Président du Comité à travers la décision du 15 avril 2021, tenait la plume au cours de cette session, en qualité de Rapporteur de séance.

Prévue pour démarrer à 14 heures, ladite session a effectivement commencé à 14h 51 mn avec comme Président de séance, le Représentant des Services du Premier Ministre requis par le Vice-Président du Comité pour débiter la réunion au regard du retard pris pour son démarrage.

Après avoir fait constater le quorum, le Représentant des Services du Premier Ministre, agissant en lieu et place du Vice-Président du Comité, a invité le Coordonnateur de l'Unité de Gestion Administrative Provisoire à décliner les points inscrits à l'ordre du jour.

I-SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS DES PRECEDENTES SESSIONS DU COMITE

En application de la tradition du Comité ITIE qui veut que les résolutions prises lors des précédentes sessions soient évaluées pendant la tenue des sessions pour juger de l'effectivité de leur mise en œuvre, le Coordonnateur de l'UGAP à qui la parole a été remise, a invité Mme AHOUE Raynaudine, Responsable de la Communication et des Relations Publiques au Comité, à présenter l'état de mise en œuvre desdites résolutions et recommandations.

On en retient qu'à l'issue de la session du 14 juin 2021, les recommandations prescrivant l'amélioration du contenu du Rapport Annuel d'Avancement 2020 et la poursuite de la relecture de la version-projet du Rapport ITIE 2018, étaient en cours d'exécution par les principaux responsables concernés. Les résolutions relatives à l'amélioration de la gouvernance du Comité, plus précisément la révision du décret et la finalisation du cadre contractuel des personnels permanents du Secrétariat, ont été actées par le Comité et leur mise en œuvre se fera progressivement.

Réagissant à cette présentation, **le Représentant de l'Union des Journalistes du Cameroun (UJC), du Collège de la Société Civile**, a souhaité que les commentaires des résolutions et recommandations puissent figurer dans le document support, qui doit être daté et signé. Il est suivi dans cette suggestion **par l'Honorable MBEDE, membre du Parlement (Collège des Administrations)**.

Le Représentant de l'UJC s'est interrogé sur la raison du non examen, à l'entame des sessions, des comptes rendus pour leur adoption.

Le Coordonnateur de l'UGAP, en réponse à cette interpellation, a rappelé qu'à titre exceptionnel et pour des raisons d'efficacité, ces documents sont généralement mis à la disposition des membres du Comité avant les sessions afin de recueillir les observations et les intégrer. Ce qui permet de gagner en temps et de procéder à l'adoption sans nouveaux débats, quant au fond.

S'inscrivant dans la même dynamique, **le Représentant de la Conférence Episcopale Nationale du Cameroun de l'Eglise catholique au Cameroun (Collège de la Société Civile)** a souhaité que soit liquidé ce qui peut l'être dans la célérité pour éviter d'accumuler le travail au risque de déteindre, à terme, sur la gouvernance du Secrétariat.

- *In fine, le Comité a recommandé, pour clore le débat sur ce sujet, que soit présenté au cours d'une prochaine session aux fins d'adoption, le compte rendu de la session précédente, sauf circonstance exceptionnelle constatée par le Comité.*
- *Le Président de séance a recommandé toutefois aux membres du Comité, de prendre la peine, par souci de célérité, de faire leurs observations préalables en ligne, sur les projets transmis à l'avance.*

II- PRESENTATION DU RAPPORT DU GROUPE AD HOC CHARGE DE LA RELECTURE DE LA VERSION-PROJET DU RAPPORT ITIE 2018

Pour ce 2^e point de l'ordre du jour, le Président de séance a passé la parole au Coordonnateur de l'UGAP, par ailleurs team leader du Groupe ad hoc ayant travaillé à la relecture de la version-projet du Rapport ITIE 2018. Celui-ci a présenté le contexte de la création de ce Groupe ad hoc et l'option prise par le Président du Comité, de réaliser la conciliation des données ITIE par un Cabinet d'Experts. La version-projet du Rapport ayant été rendu disponible le 8 juin, il est apparu nécessaire de la scruter pour s'assurer de la conformité de ses articulations aux prescriptions de la Norme ITIE 2019. Le Coordonnateur de l'UGAP a décliné la composition dudit Groupe et présenté les différentes articulations du document transmis au Comité. Il a été question, pour le Groupe technique, de vérifier la conformité des données à la Norme 2019 ainsi que la prise en compte effective des données communiquées par les entités déclarantes au Cabinet BDO-Tunisie Consulting.

Quant à la méthodologie adoptée, le Groupe ad hoc a travaillé en présentiel, à trois reprises, et en ligne de façon continue à travers une plateforme interactive créée à cet effet. Il a aussi sollicité et intégré les propositions des autres membres du Comité. Le Teamleader a relevé que, malgré la densité du Rapport, le Groupe a relevé des insuffisances tant sur la forme que sur le fond mais celles-ci n'altèrent pas, substantiellement, la qualité du document. Il a ensuite donné le détail des observations de forme et de fond relevées et sollicité l'aval du Comité pour leur transmission au Consultant, à charge pour lui de les intégrer.

Après cette présentation, le Vice-Président du Comité arrivé dans la salle et suppléant le Représentant des Services du Premier Ministre, a sollicité les avis des membres sur le rapport ainsi présenté.

Le Représentant de Transparency International-Cameroun (Collège de la Société Civile) a relevé que le groupe a omis de désigner son Rapporteur. Il a poursuivi en s'interrogeant sur l'impact de la non prise en compte de mesures correctives dans le Rapport ITIE 2018. Il a demandé, au regard des coquilles relevées, le délai que pourrait disposer le Cabinet pour s'attacher les services d'un Cabinet local pour son accompagnement. Il s'est par ailleurs interrogé sur la perception qu'aura le Secrétariat International sur la pratique des Groupes ad hoc et demandé si le Groupe technique chargé de la relecture a eu des échanges en visioconférence avec le Cabinet BDO.

Le Vice-Président du Comité a confirmé la pertinence des Groupes ad hoc qui n'agissent que de manière ponctuelle, sans en être des entités permanentes.

Réagissant à la préoccupation relative à la prise en compte de mesures correctives, **le Coordonnateur de l'UGAP** et Teamleader du Groupe ad hoc a rappelé, qu'au moment où les formulaires de déclaration du Rapport 2018 ont été adressés, il n'a pas été pris en compte les préoccupations relatives aux préoccupations de la Norme ITIE 2019. Elles le seront dans le cadre de la préparation du Rapport 2019. C'est le cas des préoccupations environnementales, entre autres.

Le Représentant de la Société Nationale des Hydrocarbures (Collège des Administrations) a rassuré que les observations de son Administration vont être transmises au Groupe ad hoc, dans les plus brefs délais. Il s'est néanmoins offusqué de la maigreur des recommandations dans le Rapport. Il a fait remarquer que le Comité avait demandé au Cabinet d'acter la définition des « dépenses quasi budgétaires » proposée par lui, mais que le Cabinet a pris l'option d'une définition qui ouvre une boîte de Pandore, notamment celle proposée par le Fonds Monétaire International.

Le Représentant de PERENCO (Collège des Entreprises) relève, quant à lui, des incompréhensions sur la détermination des Concessions.

Le Vice-Président du Comité, reprenant la parole, a recommandé la transmission d'une rédaction appropriée à ces observations au Groupe ad hoc pour leur prise en compte.

- *Il a recommandé au Comité d'adopter le Rapport du Groupe ad hoc, sous réserve de ses améliorations.*
- *Il a prescrit à l'UGAP de préparer une correspondance par laquelle, le Président du Comité transmettra le Rapport, ainsi adopté, au Cabinet BDO pour consolidation.*

Avant de passer au point suivant, le Vice-Président du Comité a tenu à remercier les uns et les autres pour la mobilisation ayant abouti à la confection de la version-projet de Rapport ITIE 2018. Il a, au nom du Gouvernement, félicité toutes les parties prenantes et pris l'engagement de porter à qui de droit les efforts ainsi consentis.

Le Vice-Président du Comité a, par ailleurs, invité les autres participants qui auraient relevé d'autres observations à les faire parvenir au Groupe ad hoc, pour prise en compte avant leur transmission au Cabinet BDO.

III- EXAMEN DE L'AVANT-PROJET DE PLAN DE TRAVAIL 2021

Le **Plan de travail** est un élément-clé de la mise en œuvre de l'ITIE. C'est un excellent moyen pour renforcer la participation des différents collèges à l'ITIE. Conformément à **l'exigence 1.5 de la Norme ITIE 2019**, le Cameroun doit se doter annuellement d'un Plan de travail, ajusté si nécessaire. Les précédents plans de travail n'avaient pas atteint un niveau d'implémentation souhaité, ce qui a valu des **progrès inadéquats** au moment de la validation. Le faible niveau d'arrimage des objectifs du plan de travail aux priorités nationales peut aussi justifier cette contre-performance.

L'objectif du Plan de travail soumis à la validation et à l'adoption des membres du Comité visait à redynamiser la mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun et préparer l'après suspension. En somme, il s'est agi de **vingt-deux activités** ventilées autour de quatre axes majeurs, à avoir :

- Gouvernance, administration et gestion du plan de travail ;
- Transparence ;
- Résultats et impacts ;
- Communication et sensibilisation.

Après cette présentation, le Coordonnateur de l'UGAP a précisé l'accent mis sur les activités pragmatiques, réalistes et mesurables. Il n'a pas été question de gonfler le plan d'activités pour finalement ne pas être à mesure de le réaliser

Le Vice-Président du Comité a sollicité les avis des membres du Comité au terme de la présentation du Plan de Travail. En réaction, le Représentant de l'UJC s'est interrogé sur la mise à jour du site web du Comité. En réponse, **la Responsable de la Communication et des Relations Publiques du Comité** a renseigné sur l'option prise par le Comité de surseoir à son remodelage jusqu'à la publication du Rapport ITIE 2018.

Le Représentant de l'ONG AGNR (Collège de la Société Civile) a, quant à lui, proposer de se joindre aux efforts de communication du Comité à travers la mise à disposition d'un numéro WhatsApp largement utilisé dans leur réseau.

Le Représentant de Publish What You Pay (PWYP, Collège de la Société Civile) a suggéré que le Plan de travail puisse reprendre les activités déjà réalisées au cours de l'année 2021 auxquelles viendront s'ajouter celles qui restent à réaliser. Il a proposé l'élaboration d'un budget conséquent couvrant l'année et non seulement le semestre. A sa suite, le Vice-Président du Comité a émis le vœu que le Comité s'arrime aux exigences du Budget-programme qui comporte des formats d'élaboration spécifiques et dont il faudrait s'en inspirer pour bâtir le Budget du Comité ITIE.

Madame la Représentante de la Chambre de Commerce (Collège des Administrations) a sollicité les documents de sensibilisation afin d'alimenter le site internet de la Chambre dans une dynamique de communication partagée comme le souhaite la norme ITIE.

Le Représentant de la Conférence Episcopale Nationale du Cameroun de l'Eglise catholique au Cameroun (Collège de la Société Civile) a jugé le plan de travail trop ambitieux pour les six prochains mois et suggéré à l'UGAP de l'alléger.

Relativement au paiement des acomptes au Cabinet BDO-Tunisie, le Vice-Président du Comité ITIE a passé la parole au point focal de la DGTCFM qui a renseigné sur les procédures de liquidation du reliquat de paiement à la Direction Générale du Budget du MINFI. Le Vice-Président a, séance tenante, entrepris des démarches pour l'accélération du traitement en vue de la liquidation de ladite créance. Il a instruit le point focal de la DGTCFM au Comité d'en assurer le suivi.

S'interrogeant sur l'ancrage institutionnel de l'ITIE en matière budgétaire, **le Représentant de la Conférence des Eglises Protestantes du Cameroun (CEPCA, Collège de la Société Civile)** a renseigné que les programmes sont en cours de refonte et que l'ITIE peut se ranger dans le programme « gouvernance ». D'après lui, seule la refonte permettra de connaître le sous-programme où pourrait être logé le Budget du Comité ITIE.

Le Vice-Président du Comité a chargé le Représentant des Eglises protestantes de faire une recherche pour déterminer le positionnement du Comité ITIE dans la Stratégie Nationale de Développement 2030.

Par ailleurs, le représentant du CEPCA a rappelé à l'assistance que la résolution du problème d'un Budget dédié au Comité ITIE repose sur la mise en œuvre effective de l'engagement que l'Etat du Cameroun a pris lors de son adhésion à l'ITIE. En effet, lors de cette adhésion, il a été expressément souligné qu'une ligne budgétaire, logée au MINFI, sera créée et dédiée uniquement aux activités de l'ITIE. Il suffirait donc d'activer cette procédure, pour rendre le fonctionnement de l'ITIE plus opérationnel.

Le Représentant des Services du Premier Ministre (Collège des Administrations) a demandé de faire des recherches, en tenant compte que les indicateurs peuvent amener à déloger le Comité ITIE du MINFI pour un autre Département Ministériel. Il a suggéré l'ouverture d'une réflexion autour de la question et proposé qu'un débat soit mené, au sein du Comité, afin qu'il y ait une prise en compte du budget du Comité lors des pré-conférences budgétaires du MINFI.

En guise de recommandation, le Président du Comité propose qu'un expert de la Direction Générale du Budget (DGB) soit invité au cours d'une session ultérieure du Comité spécialement dédiée à l'élaboration du Budget, pour éclairer la lanterne du Comité et l'orienter sur les options budgétaires à prendre.

IV-DIVERS

Rendu à ce point, le Coordonnateur de l'UGAP a rappelé aux membres du Comité de faire parvenir leurs ultimes observations sur le Rapport dans les meilleurs délais en vue de leur consolidation et leur transmission.

Il a aussi informé les membres du Comité de la correspondance transmise par le Secrétariat International de l'ITIE à tous les Secrétariats Nationaux. Cette correspondance, qui informe sur les réformes envisagées par le Conseil d'Administration de l'ITIE au regard de la Norme 2019, a été envoyée dans les boîtes mail de tous les membres du Comité.

Il a suggéré qu'une correspondance invitant BDO, aux sessions des 28 et 29 juin 2021, soit signée par le Président du Comité et transmise à l'intéressé, avant lesdites dates. Le Vice-Président a, par la suite, prescrit à l'UGAP de préparer ladite correspondance.

L'ordre du jour étant épuisé, il a clôturé la session à 17h31 mn en donnant rendez-vous pour les sessions de lundi et mardi 28 et 29 juin 2021, respectivement pour l'adoption du Rapport ITIE 2018 et sa présentation officielle au public dans le cadre de l'atelier dédié à cet effet.

Le Rapporteur de séance
Richard FEGUE EKANI
Coordonnateur de l'UGAP

Pour le Président du Comité,
Le Vice-Président



Dodo Ndoké Gabriel

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FINANCES

COMITE ITIE

Unité de Gestion Administrative Provisoire

B. P : 11063 Yaoundé



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

EITI FOLLOW-UP COMMITTEE

Provisional Administrative Management Unit

N° ____/MINFI/ITIE/UGAP

Yaoundé, le 21 Juin 2021

**RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA 24^e SESSION
DU COMITE ITIE TENUE LE 21 JUIN 2021
A L'HOTEL MONT-FEBE DE YAOUNDE**

Au terme de l'examen des points inscrits à l'ordre du jour de la 24^e session, le Comité a adopté des résolutions et procédé aux recommandations ci-après :

I- RESOLUTIONS

Le Comité a :

1. pris acte de la présentation du niveau de mise en œuvre des Résolutions de la session du 14 juin 2021 et prescrit à l'Unité de Gestion Administrative Provisoire (UGAP) de respecter, sur cette matière, le formalisme y relatif ;
2. adopté le Rapport du Groupe ad hoc chargé de la relecture de la version-projet du Rapport ITIE de l'exercice 2018 ;
3. adopté la matrice du Plan de Travail ajusté du prochain semestre pour le compte de l'exercice 2021 et renvoyé l'adoption du Budget global lors d'une session ultérieure.

II-RECOMMANDATIONS

➤ Le Comité recommande à l'Unité de Gestion Administrative Provisoire de :

- 1- préparer une correspondance à l'attention du Cabinet BDO-Tunisie Consulting pour lui prescrire que le Comité ITIE maintient les définitions qui lui ont été transmises au sujet des interventions directes, des dépenses quasi fiscales ;
- 2- préparer une correspondance à soumettre à la signature du Président du Comité ITIE portant transmission du Rapport du Groupe Ad Hoc chargé de la relecture de la version projet du Rapport ITIE 2018 ;
- 3- préparer une correspondance à signer par le Président du Comité conviant le Cabinet BDO aux sessions des 28 et 29 juin 2021 ;
- 4- d'inviter un expert de la DGB pour éclairer le Comité sur les orientations à prendre en matière budgétaire lors d'une session ultérieure du Comité dédiée à cet effet ;

- 5- prendre attache avec les différents Collèges au sein du Comité en vue d'obtenir les avis sur le Plan de Travail 2021.
- Le Comité recommande au **Représentant de la Conférence des Eglises Protestantes du Cameroun (CEPCA)** de :
- 6- préparer, une réflexion à soumettre au Comité, sur l'ancrage institutionnel de l'ITIE au Cameroun en vue de donner au Comité un Budget conséquent au regard de sa nature spécifique.
- Le Comité recommande au **Point focal de la Direction Générale du Trésor et de la Coopération Financière et Monétaire (DGTCM)** de :
- 7- Faire le suivi du paiement des factures du Cabinet BDO au Budget et au Trésor.

Le Rapporteur de séance
Richard FEGUE EKANI
Coordonnateur de l'UGAP

Pour le Président du Comité,
Le Vice-Président



Dodo Ndoké Gabriel